**OFB – Life Espèces Marines Mobiles**

**Annexe 8-1 – Exigences techniques en matière de gestion des données**

1. **Synthèse des données livrées**

Document de référence : Annexe 8-2 – Inventaire données

La synthèse des données livrées vise à recenser les informations clefs des données de la prestation. Les informations à renseigner dans le tableau permettent une description claire et exhaustive des données, structurées selon les catégories indiquées dans la première colonne :

* Données documentaires – tout document réalisé pour décrire ou rapporter de la donnée ou des actions de la prestation ;
* Données sources – toute donnée mobilisée pour la réalisation de données de la prestation (ex : sources des synthèses) ;
* Données produites – toute donnée acquise, modélisée ou synthétisée dans le cadre de la prestation.

Ces trois catégories, données documentaires, données sources et données produites, sont fixes.

En revanche, les mots-clefs des types sont laissés libres, il est tout à fait possible d’en ajouter aux exemples proposés au besoin (voir **2- Nomenclature**), afin de caractériser la donnée le plus précisément possible.

Les autres champs à compléter sont décrits dans le premier onglet **« Lisez-moi »** de l’Annexe 8-2.

Certaines des colonnes du tableau sont à remplir en s’aidant des sous-parties de la suite de ce document.

1. **Nomenclature**

Toutes les données produites devront respecter, par type de donnée, la nomenclature décrite ci-dessous. Elle n’est obligatoire que pour les données finales à livrer, la convention de nommage des données intermédiaires est laissée libre.

Point de vigilance : cette convention de nommage est relative aux données **non-géographiques** ; pour ces dernières, se référer à l’Annexe géomatique (Annexe 7) pour adopter la nomenclature dédiée.

La nomenclature suit une logique de « qui, où, quoi et quand », avec des mots-clefs explicites à une bonne description du fichier :

[marché]\_[site]\_[type]\_[description]\_[date].[extension]

|  |  |
| --- | --- |
| marché | nom.s du ou des prestataires du marché, séparés par un « - » |
| site | mot.s-clef.s du site d’étude |
| type | mot.s-clef.s du type de fichier, 3 maximum séparés par un « - » ; pour les données sources, mot-clef unique « archive » |
| description | mot.s-clef.s décrivant le document / l’archive, 3 maximum séparés par un « - » |
| date | au format JJMMAA |
| extension | extension du fichier / de l’archive |

Exemples selon les catégories :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Catégorie | Type | Exemple |
| Données documentaires | Rapport | *marche*\_*site*\_rapport\_interaction-enjeux-usages\_120526.pdf |
| Dictionnaire de données | *marche*\_*site*\_dictionnaire-donnees\_comptage-oiseaux-marins\_020726.pdf |
| Lisez-moi | *marche*\_*site*\_lisez-moi\_archive-activites-pressions\_020726.pdf |
| Données sources | Archive | *marche*\_*site*\_archive\_synthese-activites-pressions\_120526.zip |
| Données produites | Brutes | *marche*\_*site*\_brutes\_comptage-oiseaux-marins\_020726.csv |
| Modélisées | *marche*\_*site*\_modelisees\_estimation-frequentation-estivale\_050926.csv |
| Synthèse | *marche*\_*site*\_synthese\_donnees-especes\_070926.csv |

**N.B.** : Dans le cas de données brutes massives (photos, vidéos, enregistrements sonores, etc.), livrer sous forme d’archive et prévoir un document de type « Lisez-moi » pour décrire la nomenclature des fichiers à l’intérieur.

Exemple : *marche*\_*site*\_brutes\_archive-photos-oiseaux\_020926.zip

1. **Environnement de travail**

Un « Lisez-moi » précisant l’environnement de travail pour la production et/ou le traitement des données est à fournir par le prestataire, en l’indiquant également comme donnée documentaire dans l’inventaire de données.

De manière générale, les logiciels libres et les formats non propriétaires sont à privilégier dans la mesure du possible.

1. **Référentiels**

Ci-dessous figure une liste des référentiels OFB connus et à mobiliser de façon préférentielle :

* Description des activités humaines

Le **référentiel typologique des activités en milieu marin**, disponible en ligne sur : <https://ged.ofb.fr/share/s/u0YteHCYQNKe4d9Q0leFyA>

Ce référentiel est un outil en cours de construction. Des évolutions sont susceptibles d'être apportées au fil de l'eau, notamment selon les retours des différents utilisateurs. De nouvelles activités peuvent être intégrées et de même, pour les besoins d'un projet spécifique, des agrégations "à façon" peuvent également être intégrées.

Pour citer ce document : Gamp E. *et al*., 2021, Référentiel typologique des activités en milieu marin. Office français de la biodiversité. Version provisoire de travail, mise à jour : avril 2021.

* Etude des liens Pressions-Ecosystèmes

Le POOLPE, **Portail d’Observation des Liens Pressions-Ecosystèmes**, recense les informations sur les effets potentiels des activités humaines sur les habitats et espèces du milieu marin, et spécifie notamment une typologie des pressions liées aux activités humaines en mer ou encore les méthodes d’étude des sensibilités des habitats et des espèces. Ce portail est accessible à l’adresse : <https://poolpe.ofb.gouv.fr/fr>

* Espèces & Habitats

L’UAR Patrinat (OFB-MNHN-CNRS-IRD) met à disposition sur le portail de l’INPN **les référentiels nationaux TAXREF et HABREF**, décrivant respectivement les typologies à adopter pour la gestion des données sur les espèces et les habitats.

Les dernières versions connues à ce jour (25-06-25) sont : TAXREF version 18.0 et HABREF 7.0.

Ils sont disponibles aux adresses :

TAXREF : <https://inpn.mnhn.fr/programme/referentiel-taxonomique-taxref>

HABREF : <https://inpn.mnhn.fr/programme/referentiel-habitats>

1. **Métadonnées et documentation**

* Métadonnées

Les métadonnées telles que standardisées à l’Office Français de la Biodiversité sont à renseigner depuis la plateforme data.ofb.fr, via le lien <https://data.ofb.fr/catalogue/Donnees-geographiques-OFB/fre/catalog.search#/home>

Les informations d’identification sont à demander à la gestionnaire de données de l’OFB (voir 9- Points de contact).

Il est à noter qu’une fiche de métadonnées est attendue pour chacune des **données produites et livrées**. En accord avec la gestionnaire de donnée, une seule fiche de métadonnées pourra décrire un lot de données lorsque le contexte s’y prête. Il est également envisageable de créer des fiches « Parents » (décrivant le lot de données complet) et « Enfants » (propre à un jeu de données du lot plus spécifique).

La méthode pour créer une fiche ou en modifier une est détaillée dans le « *Guide de l’éditeur du catalogue de données géographiques de l’OFB* » fourni en Annexe 9. Un modèle précis de fiche de métadonnées pourra éventuellement être communiqué par la gestionnaire de données.

Il est par ailleurs demandé de faire valider les fiches de métadonnées par la gestionnaire de données de l’OFB avant leur publication.

* Documentation

Les différents modèles de données sont à décrire pour chaque **donnée produite** sous la forme d’un dictionnaire de données explicitant entre autres la table attributaire, les types et unités, le caractère obligatoire / facultatif des champs, etc. Cette description devient une donnée documentaire à faire figurer dans l’inventaire des données.

De la même manière, les archives de **données sources** sont à décrire dans un document idoine, explicitant les différents fichiers selon leur source, format, date, producteur, etc. Cette description, sous forme d’un « Lisez-moi » devient également une donnée documentaire à faire figurer dans l’inventaire des données.

1. **Contrôle qualité et validation**

La gestionnaire de données de l’OFB pourra à tout moment du marché être mobilisée pour valider les données.

Il est par ailleurs demandé au prestataire de prévoir une livraison test en amont de la restitution finale afin de s’assurer de la qualité des données.

1. **Livraison**

Les données du projet sont à transmettre à l’Office Français de la Biodiversité au format numérique ou au format physique selon les modalités suivantes :

* Données numériques

Les données numériques peuvent être transmises par dépôt sur l’espace documentaire de la plateforme Alfresco via un lien qui sera créé au lancement du projet.

Elles peuvent également être transmises par e-mail en veillant à la sécurisation de l’envoi.

Au besoin, d’autres méthodes de transmission des données peuvent être proposées à la gestionnaire de données de l’OFB.

* Données physiques

Les données sur support physique (papier, clef USB, disques durs, etc.) sont à envoyer en courrier avec accusé de réception au siège de Brest de l’Office Français de la Biodiversité, à l’adresse :

Office Français de la Biodiversité

Site de Brest

16 quai de la Douane

CS 42932

29229 Brest Cedex 2

1. **Bancarisation**

La bancarisation des données du projet est assurée par l’Office Français de la Biodiversité.

Il demeure cependant à la charge du prestataire de mettre, en accord avec la gestionnaire de données de l’OFB, en conformité certains types de données avec les bases nationales.

Exemple : Les données habitats ou espèces sont à verser au standard SINP.

1. **Points de contact**

La gestionnaire de données du Life Espèces Marines Mobiles assurera le suivi et la bancarisation des données du projet.

Les chargées de mission de la Délégation de Façade Maritime Atlantique associées au projet sont à mettre en copie de tout échange.

Gestionnaire de données du Life Espèces Marines Mobiles :

**Tiphaine Lodier** - [tiphaine.lodier@ofb.gouv.fr](mailto:tiphaine.lodier@ofb.gouv.fr)

Coordinatrice du Life Espèces Marines Mobiles en DFM Atlantique :

**Marion Neymeyer** – [marion.neymeyer@ofb.gouv.fr](mailto:marion.neymeyer@ofb.gouv.fr)

Chargée de mission ZPF du Life Espèces Marines Mobiles en DFM Atlantique :

**Aurélia Changeant** – [aurelia.changeant@ofb.gouv.fr](mailto:aurelia.changeant@ofb.gouv.fr)

Chargée de mission sports et activités de loisirs et Natura 2000 Bretagne nord :

**Marie Le Baron** – [marie.lebaron@ofb.gouv.fr](mailto:marie.lebaron@ofb.gouv.fr)

1. **Mentions légales**

L’Office Français de la Biodiversité utilisera ces données selon les conditions de la licence ouverte / Open Licence établie par la mission ETALAB 2.0.

L’Office Français de la Biodiversité décline toute responsabilité en cas de modification de la donnée ou d’utilisation non conforme.

Ces données seront diffusables et téléchargeables au grand public et accompagnées des conditions générales de la licence ouverte mentionnée ci-dessus.